PLANTATION CONSERVATOIRE D'ATIMAONO

Le Golf de Tahiti contribue à préserver, au sein d'une plantation conservatoire accessible à la visite, plusieurs plantes menacées d'extinction et aujourd'hui rarissimes dans leur milieu naturel, la forêt semi-sèche tahitienne.

Situation de la plantation conservatoire au sein du Golf de Tahiti

LA FLORE POLYNÉSIENNE

La flore vasculaire de Polynésie française compte environ 1050 plantes **natives** qui se déclinent en un peu plus de 800 plantes à fleurs et près de 250 fougères. Il s'agit des plantes ayant pu coloniser naturellement les îles polynésiennes, indépendamment de l'homme, grâce aux courants marins, aux vents et aux oiseaux (semences avalées ou collées aux plumes ou aux pattes). Sur cet ensemble, environ 640 plantes sont **endémiques** de Polynésie française (62%), restreintes à ses 5 archipels et absentes des autres archipels du Pacifique.

À ces plantes natives, il faut ajouter les plantes **introduites** par l'Homme, qui se déclinent en :

- **introductions polynésiennes**, comprenant une soixantaine de plantes utiles disséminées dans le Pacifique par les Polynésiens au moment de la découverte, de la colonisation et des échanges entre les différentes îles.
- **introductions modernes**, comprenant plusieurs milliers de plantes importées depuis l'arrivée des premiers navigateurs d'origine européenne à la fin du XVIIIe siècle.

LES MENACES

La flore native polynésienne est considérée comme extrêmement menacée en raison des activités humaines (défrichements, incendies, exploitation...) mais surtout du développement des **espèces exotiques envahissantes**. Celles-ci peuvent être animales (rats consommateurs de graines et d'écorces, chèvres mangeant écorces, rameaux et feuilles, cochons déterrant les rhizomes et autres bulbes, insectes divers...) ou végétales (plantes envahissantes à la dynamique vigoureuse concurrençant les plantes locales). Ainsi, 2/3 des plantes endémiques sont **menacés** d'extinction et 165 plantes natives sont **protégées** par le Code de l'Environnement.

LES PLANTES DE LA PLANTATION CONSERVATOIRE D'ATIMAONO

La plantation conservatoire d'Atimaono a été initiée en 2009 par la Direction de l'Environnement (DIREN) avec la collaboration de l'Etablissement de Gestion et d'Aménagement de Teva (EGAT). Sur ce site de plaine littorale relativement ensoleillée, l'objectif a consisté à établir une plantation conservatoire pour les espèces protégées et menacées exigeant des conditions relativement sèches et provenant notamment de la forêt semi-sèche tahitienne aujourd'hui quasiment disparue. Cette forêt se développe essentiellement dans le quart nord-ouest le plus sec de l'île de Tahiti, entre le niveau de la mer et 800 m d'altitude, et comprend plusieurs dizaines d'espèces de plantes indigènes ou endémiques qui lui sont spécifiques comme le santal, le *tamore mou'a* (*Ochrosia tahitensis*) ou le *'atae 'ōviri* (*Erythrina tahitensis*) et qui sont pour la plupart menacées d'extinction. On y trouve aussi d'autres plantes telles que le petit hibiscus jaune *Pavonia papilionacea* et le coton polynésien *vavai* (*Gossypium hirsutum* var. *taitense*) qui n'ont pas été retrouvées depuis plus d'un siècle à Tahiti.

Au 22 janvier 2020, ce sont plus de 564 plants vivants qui étaient présents sur cette parcelle. Les espèces protégées sont les plus communes mais d'autres espèces non protégées ont été intégrées pour différentes raisons (espèces rares ou menacées, introductions polynésiennes patrimoniales, cultivars rares, collection de *Pandanus*, intérêt ornemental...). À noter que quelques espèces protégées originaires d'autres îles sont également présentes. Elles résultent de collectes de semences ponctuelles dont les graines ont été mises en germination à titre d'essai mais aussi afin de participer activement à leur conservation lorsque aucune pépinière de plantes rares n'existe dans les îles d'origine.

TAXONS	STATUT BIOGÉOGRAPHIQUE	NOMS TAHITIENS
Atractocarpus tahitensis	Endémique de Tahiti	
Christiana vescoana	Endémique de Tahiti et Moorea	
Erythrina tahitensis	Endémique de Tahiti	*'atae 'ōviri*
Grewia tahitensis	Endémique de Tahiti (et Moorea ?)	*haupa'a*
Gyrocarpus americanus subsp. *americanus*	Indigène	*'ōporovainui*
Ochrosia tahitensis	Endémique de Tahiti	*tamore mou'a*
Pisonia graciliscens	Endémique de Tahiti	*puruhi*
Planchonella tahitensis	Indigène	
Santalum insulare var. *insulare*	Endémique de Tahiti	*ahi*
Senna glanduligera	Indigène	*pa'ōratu'umato*
Sesbania coccinea subsp. *atollensis* var. *parkinsonii*	Endémique de la Société	*'ōfai*
Sideroxylon nadeaudii	Endémique de Tahiti et Moorea	
Tabernaemontana pandacaqui	Indigène	*faiate*
Terminalia glabrata var. *glabrata*	Endémique de la Société	*'autara'a ma'ohi, 'aua, 'auri'iroa*
Ximenia americana var. *americana*	Indigène	*rama*
Zanthoxylum nadeaudii	Endémique de la Société	

Relique de forêt semi-sèche entre les vallées de Papehue et Hopa

Fleur de *Gossypium hirsutum* var. *taitense*

Fleurs d'*Erythrina tahitensis*

Fleurs d'*Atractocarpus tahitensis*

Fleurs de *Sesbania coccinea* subsp. *atollensis* var. *parkinsonii*

Fruit de *Byttneria catalpifolia* subsp. *catalpifolia*

Fruits de *Tabernaemontana pandacaqui*

LES OBJECTIFS DE CONSERVATION

La raison d'être de cette plantation conservatoire, ainsi que des deux autres présentes à Tahiti, est de parer à l'extinction des plantes les plus menacées, qui ne subsistent que sous la forme de très peu d'individus, souvent dans un milieu naturel très dégradé, dominé par les plantes envahissantes et soumis à la pression des animaux prédateurs. Il s'agit donc de véritables opérations de sauvetage, réalisées plus particulièrement lorsque les perspectives de maintien de la plante dans le milieu naturel sont réduites (état de dégradation, accessibilité, possibilités d'actions de gestion sur site, foncier...). Ces plantations conservatoires visent ainsi à conserver des descendants vivants d'un maximum de populations naturelles des différentes espèces cibles, afin de préserver la plus grande diversité génétique possible.

Cette plantation conservatoire, ainsi que les plantations du plateau de Taravao et du Parc de la Te Faaiti, ont été constituées avec **comme objectif principal la conservation** *ex situ* **des espèces végétales les plus menacées de Tahiti**. Elles constituent un réseau de plantations conservatoires aux conditions écologiques variées permettant d'acclimater le plus grand nombre de plantes menacées. Ainsi, la plantation de Atimaono constitue la plantation conservatoire principale pour *Byttneria catalpifolia, Grewia tahitensis, Gyrocarpus americanus, Pritchardia tahuatana, Senna glanduligera, Sesbania coccinea* subsp. *atollensis* var. *parkinsonii, Sideroxylon nadeaudii* et *Tabernaemontana pandacaqui*. À terme, ces collections auront vocation à fournir du matériel végétal, notamment dans des opérations de restauration et de réintroduction dans le milieu naturel.

À côté de cet objectif principal, la plantation de Atimaono possède plusieurs autres intérêts :

- un **intérêt scientifique** car ces plantations permettent de suivre la croissance des plantes, leur phénologie, leur reproduction, leur régénération, les parasites ou prédateurs... et de pouvoir ainsi mieux caractériser leur biologie, leur écologie et les menaces qui pèsent sur elles,
- un **intérêt économique** avec des essais de développement et de diffusion de plantes à caractère ornemental parmi ces espèces menacées, endémiques, indigènes ou d'introduction polynésienne,
- un **intérêt paysager** de la parcelle au sein de son environnement immédiat, le Golf de Tahiti,
- un **intérêt pédagogique** pour la découverte de la flore menacée mais également remarquable (en effet, d'autres espèces que des espèces prioritaires en terme de conservation y ont été implantées, pour un total voisin de 60 taxons).

Plantation conservatoire d'Atimaono

Infrutescence de *Pandanus papenooensis*

Notre fenua, un paradis à protéger !

Tél. : 40 47 66 66

direction@environnement.gov.pf

www.service-public.pf/diren/

Direction de l'Environnement Polynésie Française